

---

ABOU DABI — Forum public 1  
Lundi 30 octobre 2017 – 17h00 à 18h30 GST  
ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

STEVE CROCKER : Bonjour à tous. Cette lumière m'éblouit un peu, elle donne directement sur mon visage. Bonjour et bienvenue à cette première séance du forum public pour les nouveaux arrivants. C'est une séance ouverte, une séance avec le micro ouvert où tous ceux qui souhaitent poser des questions peuvent le faire, des questions adressées au Conseil d'Administration. Ce forum est fait pour que l'on puisse échanger de manière ouverte, sans filtre. Prochainement, on va passer à le faire sur Twitter. Ce forum va durer 90 minutes. Il y aura un autre forum jeudi qui va durer plus longtemps. On a suffisamment de temps pour que vous posiez vos questions et que nous puissions vous répondre.

Nous voulons vos questions ici mais bien entendu, nous ne voulons pas que vous pensiez que vos questions ici peuvent remplacer les commentaires que vous pouvez faire pendant les consultations publiques. Si vous voulez faire ces commentaires, il faut que vous les fassiez via la procédure de consultation publique en ligne.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Maintenant, je vais vous expliquer un petit peu comment nous avons choisi les modérateurs pour chaque bloc de questions et réponses. C'est un système approximatif que nous avons mis en place. Nous tenons compte de plusieurs éléments : nous essayons tout d'abord de prendre des membres du Conseil d'Administration qui viennent de la région et qui puissent parler la langue de la région, dans ce cas l'arabe ; ensuite, nous essayons d'assurer une diversité au niveau du genre ; et ensuite, nous essayons de pouvoir faire entendre les administrateurs qui vont quitter le Conseil d'Administration prochainement.

Je vais commencer donc cette séance. Cette séance a évolué au fil des années et nous essayons donc pour les nouveaux administrateurs de les tenir au courant de ce qu'il se passe. Et c'est pour cela que nous faisons en sorte que les nouveaux administrateurs participent à nos ateliers et dans cette section, cette séance, ils vont également participer à toutes nos réunions. Ils sont assis au bout de la table : Avri Doria, Suzanne, Leon et de l'autre côté, Matthew.

Donc prochainement, c'est eux qui occuperont la place des administrateurs qui partiront, comme moi. Markus Kummer va maintenant vous donner un aperçu du format de ce forum public et les règles de participation.

---

MARKUS KUMMER :

Merci beaucoup Steve. Vous avez sur l'écran des diapos qui vous montrent comment fonctionne le forum. Comme Steve l'a dit, c'est le premier de deux forums publics qui seront organisés cette semaine. Vous pourrez poser vos questions. Si vous n'obtenez pas une réponse aujourd'hui, vous l'obtiendrez probablement jeudi au cours du deuxième forum public ou bien si vous avez trop de monde aujourd'hui devant vous sur la file d'attente, vous aurez l'occasion donc de poser vos questions jeudi.

Donc nous allons commencer avec des remarques de Chris Disspain. Ensuite, nous allons donc accepter vos questions ou vos commentaires. Nous acceptons aussi bien des questions et des commentaires mais nous préférons bien entendu les questions pour que l'on puisse prendre le temps de vous répondre.

On m'a dit qu'il y aurait des diapos avec les règles. Je ne les vois pas. Ah ! Voilà. Ce sont les comportements attendus à l'ICANN, aux réunions de l'ICANN. Nous vous demandons donc d'être respectueux vis-à-vis des intervenants pendant les séances et comme vous le voyez, il y a un micro au milieu de la salle. Et donc vous vous dirigez au micro pour posez vos questions. Ensuite, il y a aussi la possibilité de participer à distance : vous pouvez envoyer des courriels et notre modérateur, Brad White, va lire vos questions qui sont posées à distance. Ces questions à

---

distance sont traitées de la même façon que les questions qui sont posées dans la salle. Le facilitateur du Conseil d'Administration décide qui est la personne la plus à même de répondre à ces questions. Si une question n'obtient pas de réponse de suite, nous essayons d'apporter cette réponse plus tard dans les meilleurs délais.

Ensuite, les règles de cette session, il s'agit de règles très simples : parler clairement et lentement, dire votre nom et dire à quelle organisation vous appartenez. Bien entendu, il y a une limite de temps. Le premier commentaire est limité à deux minutes et vous avez le droit de poser une question de suivi ; vous avez encore deux minutes. Même règle pour les réponses du Conseil d'Administration : deux minutes. Je pense que vous avez compris les règles de base.

Je vais maintenant passer la parole à Chris qui va vous parler donc des priorités de la semaine.

CHRIS DISSPAIN :

Bonjour à tous. Les priorités du Conseil d'Administration pour les mois qui viennent ont été publiées la semaine dernière. J'espère que vous aurez eu l'occasion de lire cela.

La première priorité est d'écouter les membres de la communauté. Nous l'avons fait aujourd'hui à travers différentes

---

séances que nous avons tenues et nous allons continuer de le faire dans toutes ces séances qui auront lieu jusqu'à jeudi. Mais le Conseil d'Administration s'est réuni déjà cette semaine. Nous nous sommes réunis pendant trois jours : vendredi, samedi et dimanche. Et j'aimerais vous raconter un petit peu ce que nous avons fait parce que cela va vous permettre de comprendre quelles sont nos priorités.

Nous avons donc eu une réunion dimanche matin et nous avons approuvé certaines résolutions, résolutions concernant .amazon demandant aux GAC de nous fournir des informations supplémentaires. Nous avons approuvé une résolution concernant les IDN en acceptant un compromis entre la ccNSO et le SSAC par rapport à certains problèmes concernant les IDN et nous avons approuvé une résolution concernant le WHOIS pour suspendre une disposition de conformité contractuelle qui établissait un délai de 180 jours.

Nous avons eu une séance sur la gouvernance de l'internet. Nous avons établi une planification avec le comité financier du Conseil d'Administration. Et j'ai présidé la dernière réunion du BGC et je voulais dire que nous allons diviser le travail sur les mécanismes de responsabilité en deux comités. Il y aura donc deux comités qui se pencheront sur cette question et Le BGC pourra donc se concentrer de manière plus étroite sur les questions concernant la gouvernance du Conseil

---

d'Administration. Cela illustre à quel point le Conseil d'Administration souhaite engager un dialogue avec la communauté en ce qui concerne la normalisation des critères et des processus.

Voilà donc certains exemples de ce que le Conseil d'Administration a fait pendant ces derniers jours. Il y aura d'autres réunions jeudi et nous allons bien sûr participer à vos séances pour vous écouter. Merci beaucoup.

Et maintenant, je vais passer la parole à Asha.

ASHA HEMRAJANI :

S'il vous plaît, les gens qui souhaitent poser des questions peuvent déjà faire la queue devant le micro. Il y a deux micros si je ne me trompe pas.

Monsieur, s'il vous plaît.

RICHARD HILL :

Je m'appelle Richard Hill et j'ai suivi de très près le travail de l'équipe de supervision du panel de révision. J'aimerais féliciter le travail de ce groupe qui a élaboré les procédures qui devaient être mises en place pour l'IRP. Je félicite le travail du personnel de l'ICANN également qui aide cette équipe.

---

J'aimerais encourager le Conseil d'Administration de fournir le soutien nécessaire pour que les conclusions de ce panel puissent voir le jour rapidement. J'aimerais également remercier Steve Crocker et Cherine Chalaby des excellentes publications qui ont été publiées pour parler des activités et des priorités du Conseil d'Administration.

Je voulais savoir donc si ces activités vont avoir lieu de manière régulière.

ASHA HEMRAJANI : Becky, est-ce que vous souhaitez commenter par rapport à cela ?

BECKY BURR : Oui. Comme vous le savez, c'est quelque chose à quoi je tiens beaucoup. L'équipe de supervision de la mise en œuvre a travaillé de manière assidue pour établir des règles. Ils ont fait beaucoup de progrès. Il y a une version préliminaire de l'appel, la manifestation d'intérêt. Nous espérons pouvoir publier tout cela très vite.

ASHA HEMRAJANI : Merci beaucoup Becky.

Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH : Bonjour. Merci beaucoup. Ma question est très simple. Elle concerne la résolution que vous avez approuvée ce dimanche concernant .amazon, qui indirectement concerne les membres du GAC. Je pense qu'indépendamment des différentes dispositions des paragraphes et du préambule, il n'y ait pas de résolutions en elles-mêmes. Ma question est la suivante : le contenu de cette résolution est très important ; j'espère que vous n'attendez pas de réponse immédiate de la part du GAC. Il y a beaucoup de questions juridiques en jeu. Nous allons faire de notre mieux pour y répondre rapidement mais nous devons examiner cette résolution, comprendre quels sont les enjeux.

Ce qui m'inquiète, c'est que cette résolution ne devrait pas être considérée comme le Conseil d'Administration qui demande au GAC de réexaminer son avis précédant. Vous demandez des informations mais la manière dont vous rédigez la résolution pourrait induire à penser qu'il y a la possibilité que le GAC pourrait réexaminer son avis. Peut-être que vous vous êtes basés sur le rapport du panel qui dit que le GAC n'avait pas de fondement pour prendre cette décision. Mais il ne faudrait pas considérer la possibilité que le GAC puisse réexaminer cet avis qu'il a déjà rendu ? Car cela pourrait créer un précédent très dangereux.



ASHA HEMRAJANI : Merci Kavouss. La résolution demande des informations supplémentaires mais j'aimerais que Chris réponde à cette question.

CHRIS DISSPAIN : Merci Kavouss. La résolution ne demande pas au GAC de réexaminer son avis. La résolution demande au GAC, si possible, de transmettre les fondements qui ont été à la base de son avis et ensuite, demande au GAC de transmettre toute autre information qui pourrait être importante pour le Conseil d'Administration lorsque celui-ci va se pencher sur cette question.

Nous ne demandons en aucun cas au GAC de reconsidérer son avis mais plutôt, nous demandons qu'on nous fasse parvenir des informations que le GAC considère que nous devrions connaître pour prendre nos décisions. Voilà. Merci beaucoup.

ASHA HEMRAJANI : Merci Chris. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent poser des questions ? Je vous pris de vous rapprocher du micro ou bien, si vous avez des questions à distance, vous pouvez les envoyer à l'adresse courriel [icann.org](mailto:icann.org). Excusez-moi, je me suis trompée.

STEVE DELBIANCO :

Le BBC est un groupe qui contribue avec beaucoup de contenu pour les révisions. J'ai consacré plusieurs années de ma carrière à essayer de faire en sorte que l'affirmation des engagements figure dans les statuts. Et l'idée était de faire en sorte que les révisions puissent avoir lieu. La portée et le champ d'application des révisions ne sont pas décidés dans les statuts fondamentaux. Alors j'ai été un peu surpris cette semaine quand le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter l'une des révision, la révision SSR2. Et Rinalia aujourd'hui a expliqué que vous voulez arrêter parce que cette révision n'allait pas se produire conformément aux statuts.

Alors ma question est la suivante : puisque cette révision est mise en pause, est-ce que la communauté doit revenir au Conseil d'Administration pour remettre en marche cette révision ? Et c'est nous, dans les SO et les AC qui devons déterminer quand est-ce qu'on doit remettre en fonctionnement cette révision. J'aimerais avoir une réponse par rapport à cela pour que l'on puisse passer à autre chose.

ASHA HEMRAJANI :

Merci Steve.

Cherine Chalaby ?

---

CHERINE CHALABY :           Merci beaucoup pour cette question. La réponse est très simple : le Conseil d'Administration s'en remet à la communauté. C'est à vous de décider quand est-ce que vous allez remettre en marche cette révision. Tout ce que nous avons fait, c'est accomplir notre responsabilité: nous avons identifié quelque chose qui ne marchait pas bien, nous avons soulevé le problème, soulevé la question et c'est à vous de décider quand est-ce que vous souhaitez remettre en fonctionnement cette révision.

Est-ce que j'ai répondu à votre question ?

STEVE DELBIANCO :           Merci beaucoup, oui.

ASHA HELRAJANI :           Merci Kavouss. Avant de vous donner la parole, je vous pris d'être patient parce qu'on a une réponse en ligne.

BRAD WHITE :                On a une question en français. Ma collègue va lire la question.

Aristide du Burkina Faso, Afrique de l'Ouest. Comment l'ICANN compte faire pour améliorer les questions de consensus au sein des groupes et des sous-groupes, notamment des instances ICANN ? Merci.

---

ASHA HEMRAJANI : Cherine, est-ce que vous souhaitez répondre à la question ? Ou Steve ?

CHERINE CHALABY : Je vais essayer d’y répondre. Je pense que la façon dont notre... Notre modèle de gouvernance travaille de la manière suivante : chaque communauté, chaque groupe de parties prenantes a ses propres méthodes de gouvernance, a ses propres règles. Et je pense que le Conseil d’Administration ne peut pas intervenir. Nous essayons de retrouver le consensus au sein de notre conseil et chaque groupe doit trouver son propre consensus.

Je sais qu’il y a des différences entre les différentes parties prenantes, ce n’est pas toujours parfait mais ce n’est pas au Conseil d’Administration d’interférer dans les questions concernant le consensus [coupure]...

RINALIA ABDUL RAHIM : J’aimerais ajouter un élément. Dans la communauté au cours des dernières années, il y a eu des discussions par rapport à la façon dont on pourrait améliorer l’efficacité des groupes de travail. La facilitation a été un élément dont on a discuté ainsi que le fait d’améliorer la capacité des présidents des différents

---

groupes de gérer les discussions pour arriver à un consensus. Je pense que c'est un élément important.

KAVOUSS ARASTEH :

Je m'excuse de revenir et de reposer une questions. Je pense que la question que vous m'avez donnée, Asha, m'inquiète encore plus parce que vous avez dit que vous remettez en cause que l'avis du GAC n'était pas basé sur la politique publique et cela est un petit peu inquiétant. Je pense que les statuts mentionnent très clairement cela. La plupart des activités ou toutes les activités d'avis du GAC sont basées sur les politiques publiques.

Vous avez exprimé des doutes par rapport au fait que l'avis du GAC soit basé sur des politiques publiques. Et j'espère que vous n'avez pas eu l'intention de dire cela parce que les décisions concernant les politiques publiques relèvent de la responsabilité des gouvernements.

Peut-être que vous devriez permettre au GAC de continuer à remplir son rôle conformément à ce qui est dit dans les statuts fondamentaux et ne pas remettre en question le fait que le GAC agit en essayant de respecter les politiques publiques donc des questions liées aux politiques publiques. Cela ne doit pas être remis en questions.

---

Merci beaucoup de m’avoir redonné la parole pour exprimer mon point de vue.

CHRIS DISSPAIN : Kavouss, est-ce que je peux préciser les choses au cas où il y aurait des doutes ? Nous n’avons aucun doute que le GAC agisse sur la base des politiques publiques. Ce que nous vous demandons, c’est si vous souhaitez ou non nous transmettre des détails par rapport à quels types de politiques publiques ont été la base de votre décision. Mais on n’a en aucun cas voulu dire que le GAC n’agit pas en lien avec les politiques publiques. Je voulais clarifier cela.

ASHA HEMRAJANI : Brad, est-ce qu’il y a des questions en ligne ?

BRAD WHITE : Pas de question en ligne.

CHOKRI BEN ROMDHANE : Je viens de la Tunisie. Je travaille dans le groupe de stratégies du Moyen-Orient. Ma question concerne les membres du SSAC : pourquoi nous n’adoptons pas le même modèle qui est utilisé dans d’autres groupes – comme l’ALAC – pour les comités consultatifs, parce que ce sont deux comités consultatifs, pour

---

essayer donc d’avoir un équilibre au niveau régional pour ce qui est de la communauté internet ?

ASHA HEMRAJANI : Kaveh, est-ce que vous souhaitez répondre ?

KAVEH RANJBAR : Je vais vous répondre. Je suis agent de liaison du RRSAC au Conseil d’Administration. Le RSSAC se concentre sur les opérations des erreurs racines et nous avons un caucus. Le caucus est ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Il suffit de présenter une candidature qui sera révisée et si vous avez suffisamment d’expertise, vous pouvez être accepté.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue pour qu’il réponde par rapport au SSAC.

RAM MOHAN : C’est une très bonne question. Je suis agent de liaison du SSAC au Conseil d’Administration. La charte fondamentale et l’objectif du SSAC sont de se concentrer sur des questions de nature technique reliées à la stabilité et la sécurité des noms de domaine. C’est pourquoi l’objectif général des membres au sein du SSAC consiste à rassembler les experts qui peuvent aider le SSAC à s’acquitter de sa mission. Voilà le principe général.

---

Le SSAC est très ouvert aux membres de toutes les parties du monde qui possèdent l'expertise nécessaire et cherche activement des membres avec ces expertises. Mais le SSAC ne cherche pas, par exemple, à respecter une certaine distribution géographique comme premier objectif. Le premier objectif, c'est l'expertise dans les différents domaines sur lesquels se penche le SSAC.

Ceci dit, il y a bien sûr un processus ouvert de candidatures au SSAC. Si vous allez au site du SSAC sur [icann.org](http://icann.org), vous retrouverez des détails. Et toutes les années, il y a un comité de membres qui évalue les candidatures au fur et à mesure qu'elles arrivent. Le SSAC est ouvert à la participation des experts techniques du monde entier mais l'objectif principal, c'est l'expertise technique.

ASHA HEMRAJANI :

Steve, vous voulez ajouter quelque chose ?

STEVE CROCKER :

Oui, merci Asha. Vous avez donc eu une réponse spécifique par rapport au SSAC et par rapport au RSSAC. Permettez-moi de vous parler un petit peu de la structure générale.

Comme tout le monde le sait, nous avons trois organisations de soutien et quatre comités consultatifs. Je connais bien la



---

dynamique de ces groupes, y compris avant que l'on ait la structure actuelle. Le cadre de ces organisations de soutien et comités consultatifs est un cadre qui n'est pas à 100 % exact par rapport aux thèmes sous-jacents. Nous n'avons pas une solution unique pour tout le monde et chaque comité consultatif suit certains sujets.

À mon avis, les comités consultatifs ne sont pas tous pareils parce qu'ils poursuivent des objectifs différents. Or, ils répondent tous aux mêmes principes de transparence, diversité, etc. Mais chaque comité consultatif, comme je l'ai dit, a un objectif unique et spécifique. Pour le cas de SSAC, l'accent est mis sur l'excellence technique et la capacité de pouvoir répondre à des problèmes analytiques. Il s'agit plutôt d'une activité d'analyse surtout qui est différente de celle d'autres comités consultatifs qui peuvent chercher plutôt à avoir un certain équilibre au niveau régional.

C'est une considération importante que de pouvoir trouver des profils différents venant de tout le monde. Mais l'idée, c'est de voir si l'on a les gens compétents pour se focaliser sur les différents sujets.

ASHA HEMRAJANI :                    Monsieur qui est à droite.

DAVID MCAULEY : Je m'appelle David McAuley, je travaille pour Verisign et je suis membre de l'équipe de supervision de la mise en œuvre IRP dont Richard Hill a parlé. Je veux souligner le commentaire qu'il a présenté et le remercier d'avoir fait ce commentaire devant le Conseil d'Administration auquel je voudrais rajouter d'autres éléments.

Je voudrais mentionner d'autres personnes en plus, des leaders des organisations de soutien et des comités consultatifs. Dans ces groupes-là, on a un travail important à faire en ce qui concerne la création du panel permanent. C'est un travail vraiment fondamental. Cela apparaît au paragraphe 4 au point 3 des statuts constitutifs et je voulais souligner l'importance de ce travail. Nous avons besoin de votre collaboration, la collaboration du personnel et l'équipe de l'internet des objets d'IRP.

ASHA HEMRAJANI : Merci beaucoup.

BECKY BURR : Je voulais remercier l'équipe de la révision sur la mise en œuvre pour le travail qu'ils ont fait.

---

ASHA HEMRAJANI :           Allez-y.

RON ANDRUFF :           Je n'appartiens à aucune organisation. Je fais partie de la communauté depuis 20 ans. Pendant les commentaires initiaux, Chris a présenté ici un commentaire sur une espèce de fuite parce que cela a attiré l'attention de plusieurs membres de la communauté. Par rapport à cette double morale qui apparaît parfois par rapport aux membres du Conseil d'Administration, il y en a qui ont eu plusieurs mandats et ils ne sont pas passés par les mêmes procédures de supervision. Il y a ceux qui ont été désignés par l'ALAC. Les PDG qui sont passés par ce processus, il y en a deux de la GNSO et deux de la ccNSO qui n'ont pas été soumis à ce processus de vérification des antécédents.

Nous avons donc différentes conditions pour chacun des membres du Conseil d'Administration. Nous savons qu'ils ont un rôle spécifique à jouer et s'ils ne jouent pas leur rôle justement de préservation de l'institution de l'ICANN, ils pourraient être accusés de négligence. Et si nous faisons allusion à l'ICANN 2.0, il faut que les normes soient les plus élevées, les plus exigeantes. C'est une nouvelle réunion et d'après ce que je comprends, jeudi, le Conseil d'Administration avec les nouveaux membres

---

pour mitiger ou pour atténuer ce risque de sensation qu'il n'y a pas de contrôle d'antécédents.

Ma recommandation concrète au nom de la communauté pour le Conseil d'Administration, c'est que vous preniez dès le début les précautions pour corriger cette situation. Nous avons tous les moyens d'exercer ces contrôles d'ici jeudi pour qu'aucun sujet ne soit soumis à controverse mais pour nous assurer aussi que l'institution est dûment protégée. Merci.

ASHA HEMRAJANI : Steve.

STEVE CROCKER : Merci Ron. Il y a deux ou trois remarques que vous avez faites auxquelles je voudrais répondre. Je vous remercie d'avoir soulevé cette question si importante ici.

Nous avons eu en fait des discussions très longues au sein du Conseil d'Administration. Nous avons tenu compte de certains conseils de nos avocats et ce n'est pas aussi simple que cela, que de se dire « Ceci est important et nous allons faire tout ceci. » Je vais vous en donner un exemple.

Une partie très importante de ce processus – qui est fondamental pour vous et pour nous – c'est que le processus de

---

sélection est distribué dans les différents organisations : le NomCom, chacune des organisations des soutien, l'ALAC et les agents de liaison. Je crois que lors de la dernière révision, nous avons dit qu'il y avait 10 organismes pour désigner ces candidats et c'était des organismes qui étaient bien différenciés. C'est un thème qui nous inquiète nous tous.

Il y a une question délicate que nous devons aborder et qui est sous-jacente à toutes ces questions pour plusieurs cas, à savoir quelles sont les prérogatives du Conseil d'Administration par rapport aux prérogatives de la communauté. Ce n'est pas dans le cadre des prérogatives du Conseil d'Administration de dire que quelque chose va être fait et que cela se fasse vraiment parce que ceci concerne d'autres questions. Autrement, on considèrerait qu'il y a des interférences, que l'on rentre dans une chasse gardée. Il faut qu'il y ait un débat donc. Voilà pour une partie de ma réponse.

Et je partage vraiment votre souhait de voir s'établir un processus dans les plus brefs délais, un processus ferme. Mais il faut que nous travaillions, comme je viens de vous le dire, par rapport au dernier commentaire sur les délais pour que les choses soient mises en œuvre. Les contrôles d'antécédents prennent très longtemps. Il y a différents niveaux de vérification des antécédents. Nous pourrions rentrer dans des critères pour les contrôles techniques. Ce n'est pas la même chose de faire

---

une vérification en ligne très rapide que de faire un examen approfondi. Une partie de la discussion concerne non seulement le niveau de vérification auquel une personne est soumise mais aussi, il faut savoir que tout le monde doit être soumis à ce processus.

Je vous remercie de votre commentaire et j'espère que cela facilitera la participation de la communauté à cette discussion et j'espère qu'il y aura un consensus auquel nous pourrions parvenir. Chaque groupe peut prendre sa décision indépendamment sur la base des résultats de ce type de débat.

Je vais ajouter un autre point qui est complexe. Une fois faite la vérification, l'information reçue n'est pas nécessairement une information affirmative ou négative. Il faut émettre un jugement, il faut juger de tout cela, il faut voir quelle est l'importance de ces éléments. Il peut y avoir des éléments qui pourraient faire que je sois mis à l'écart ou quelqu'un d'autre. Que fait-on de cette information ? Nous sommes là sur un terrain vraiment complexe, glissant. Il faut vérifier tout cela avec suffisamment de temps. Et il faut vérifier tout cela parce que le principe directeur par lequel vous avez commencé votre commentaire, c'est que vous, les membres de la communauté, devez pouvoir avoir confiance au Conseil d'Administration. Et cela ne concerne pas que la réputation. C'est quelque chose à

---

quoi nous attribuons la plus grande importance comme vous le faites vous-mêmes.

RON ANDRUFF : Puis-je répondre ?

ASHA HEMRAJANI : Bien sûr.

RON ANDRUFF : Steve, je vous remercie de vos commentaires très sincères. Tout ce que vous dites est vrai. Mais le fait est que les SO et l'ALAC se servent de ce processus de vérification du NomCom.

Mais ce qui est le plus important, c'est que nous parlions du risque. Il faut que nous nous assurions de ne pas risquer notre institution, l'ICANN 2.0, à un point déterminé. Nous espérons ne pas trouver de risque. Je voudrais pouvoir vérifier et cocher la case « Accepter » une fois que toute cette analyse a été faite, nous assurer que cette analyse a été faite parce que par exemple, le président adjoint de l'un des organismes en Australie avait deux citoyennetés et personne ne le savait parce qu'on n'avait pas vérifié cela. Nous avons donc une excellente plateforme de départ. Nous voulons éviter ce risque de lenteur.

---

Je suggère que nous n’acceptons pas les gens à l’unanimité à moins de nous assurer que nous avons tiré au clair tous les doutes.

STEVE CROCKER :

Voilà, c’est un entretien où l’on aborde des points réels. Je prendrai bonne note de ce que vous me dites. Vous parlez comme si nous avons le pouvoir de matérialiser tout cela. Mais il faudrait que nous parlions avec la ccNSO, avec la GNSO pour qu’elles adoptent ces pratiques dans leurs processus de sélection de leurs représentants comme d’autres organismes l’ont fait. Ce n’est pas quelque chose qui a été imposé à qui que ce soit. L’organisation de l’ICANN met ce mécanisme à disposition. Le NomCom, l’ALAC et l’ASO s’en servent.

Mais il y a une précision importante à présenter. Il y a quelque chose de bien différent entre la mise à disposition et l’utilisation. Vous dites qu’il faut utiliser cela dans l’immédiat. Mais je veux que vous teniez compte de ce que je vous dis. Il faudrait que nous parlions avec la ccNSO et avec la GNSO et s’ils nous donnent leur approbation et ils nous disent : « Nous devons faire ceci pendant cette semaine. », je serais étonné et fasciné.

RON ANDRUFF :

Merci.



---

ASHA HEMRAJANI : Question en ligne.

BRAD WHITE : Nous avons une question de Jamie Baxter, vice-président à dotgay.

Le Conseil d'Administration a demandé il y a un an, dans le processus CPE, qui a eu des résultats. Cela a suscité des questions des membres de la communauté et qui étaient associés aux candidats, aux acteurs de l'académie et d'autres membres qui s'étaient engagés dans ce processus d'évaluation avec des résultats qui n'étaient pas cohérents.

À Copenhague, on a annoncé que la recherche avait été entamée pendant l'été. Et on avait suggéré que l'EIU n'avait pas coopéré avec cette demande d'information, ce qui a retardé l'enquête au-delà du temps qui devait être attribué à cela. La dernière mise à jour de cette enquête de CPE a été faite au bout de deux mois. On a donné l'information le 11 octobre à la BAMC. Il y a eu des retards que l'EIU n'a pas expliqués. Le temps s'est écoulé, la communauté des candidats a dû attendre très longtemps. Est-ce que vous avez une information mise à jour que vous puissiez donner et des détails supplémentaires sur le processus de l'ICANN ou que le Conseil d'Administration aura

---

suivi une fois que le FTI aura fait connaître ses résultats pour cette enquête y compris ce qui a été publié pour le commentaire public ?

J'apprécierais que le Conseil d'Administration tienne compte de ce sujet parmi ses priorités pour l'année fiscale 2018.

ASHA HEMRAJANI : Merci. Est-ce que vous voudriez répondre à cela s'il vous plaît ? J.J. ? Merci.

BRAD WHITE : Asha, pourriez-vous donner à J.J. l'occasion d'assimiler cette question et de pouvoir y répondre ?

ASHA HEMRAJANI : Oui, bien sûr. Jonathan, s'il vous plaît.

JONATHAN ZUCK : Oui, Jonathan Zuck d'Innovators Network. Je suis vraiment étonné que vous ayez dépassé cette limite de vitesse. C'est Machiavel qui a dit que ce n'est pas le sage qui agit dans l'immédiat, c'est le niais qui le fait. Donc c'est la responsabilité du Conseil d'Administration qui prend des décisions et fait sur toute la communauté.

---

La suggestion la plus large, c'est de suivre le commentaire de Steve DelBianco et je crois que je voudrais présenter ici la notion ou faire comprendre la notion de la manière dont cela s'est déroulé au sein de la SSR2.

Pour ceux qui avons fait des efforts pendant longtemps pour le cadre de la responsabilité – et nous avons parlé avec le gouvernement des États-Unis pour qu'il y ait cette transition – nous avons un mécanisme de responsabilité que nous devons faire fonctionner s'il y a quelque chose qui a raté, quelque chose qui provoque des soucis quant au processus. Je ne pense pas que cela ait été la seule manière de progresser. Quant aux précédents que l'on peut présenter, ce n'est pas la meilleure façon d'aller de l'avant.

Je ne sais pas si j'ai une question à cet égard mais je pense qu'il y a d'autres manières de résoudre les questions concernant la portée et il ne faut pas intervenir de manière aussi draconienne dans ce mécanisme de révision qui fait partie des statuts constitutifs maintenant.

STEVE CROCKER :

Merci Jonathan. Je vais aborder deux aspects qui sont ici à aborder. Le premier, c'est la question de la présentation des processus et puis des points spécifiques. Ceci se rapporte à un modèle plus vaste où il y a toute une série de points

---

substantiels, de nouveaux mécanismes qui est au dessus de la manière dont nous travaillons.

Les conséquences de ce fait ont été analysées pour chaque élément. Nous avons proposé une modification pour la structure du comité de gouvernance parce que cela faisait partie d'un statut fondamental ou enfin, c'était spécifié dans les statuts fondamentaux. Et nous avons dû modifier ces statuts fondamentaux pour pouvoir modifier le comité. Cela a été fait sans de graves problèmes. Mais si nous nous rapprochons de cela, chacune des organisations participantes a dû se dire « Que faisons-nous ? » « Quelle est notre décision ? » « Comme allons-nous travailler les processus pour aller de l'avant ? » Cela concerne aussi les détails de la mise en œuvre. Voilà un autre exemple.

C'est une autre étape où auparavant, la structure et la formation de la structure et la supervision des révisions selon l'affirmation d'engagement se faisaient avec l'exception de l'ATRT où la sélection était faite par le PDG et le président du GAC. Et pour le cas de l'ATRT, c'était le président du Conseil d'Administration et le président du GAC.

Toutes les sélections sont faites indépendamment, sans aucune coordination. Voilà l'un des éléments du processus. Nous en sommes maintenant à une situation qui s'est produite. Je sais

---

que mon temps est fini mais je vais aborder ces points spécifiques.

Nous sommes sur un nouveau territoire en ce qui concerne les détails qu'il faut aborder et ce n'est par rapport à la supervision ou à la révision. Mon opinion par rapport aux mesures prises est double.

Il y a eu d'une part une communication qui a été assez abondante mais qui n'a pas été en fait uniformément diffusée sur les questions que nous étions en train d'analyser pendant un certain temps. Ce n'est pas quelque chose qui est apparu soudainement. Nous aurions dû l'anticiper auparavant.

Deuxièmement, nous, nous travaillons pour vous. Le Conseil d'Administration exécute et fournit des services au nom de la communauté. Il ne s'agit pas d'un problème entre les adversaires. Tout le monde doit travailler pour vous. Mais parfois, nous faisons des choses auxquelles vous ne vous attendiez pas ou dont vous n'avez pas de connaissances.

La situation actuelle est la suivante : on a identifié certains points, nous pouvons en parler mais il y a quelques heures, nous avons publié une lettre plus détaillée. C'est donc le début d'un processus de consultation où les organisations de soutien, les comités consultatifs doivent participer. Je peux vous assurer que nous ne voulons pas freiner ceci en tant que Conseil

---

d'Administration. Ce n'est pas une situation confortable non plus. Pour nous même, il n'y a rien qui soit en jeu pour chacun de ces problèmes.

Nous essayons de protéger l'organisation mais ce qui nous inquiète, c'est l'attribution des ressources. Nous sommes inquiets de voir si le processus est bien organisé et de savoir quelle est la dynamique interne. Nous, ce que nous voulons, c'est un processus soit efficace.

Je ne sais pas si vous voulez que je continue.

ASHA HEMRAJANI : Merci Steve. Rinalia voudrait en parler.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Asha. Je voulais mettre l'accent sur un point. Nous apprenons tous comment il faut travailler suivant les nouveaux statuts. C'est le Conseil d'Administration qui l'apprend et la communauté aussi. Alors lorsque le SSAC a dit qu'il ne pouvait pas s'adresser aux autres comités consultatifs ou organisations de soutien, il l'a dit parce que c'était le moyen ou la manière de travailler. Il faut que nous trouvions la manière de résoudre ces problèmes qui viennent des nouveaux statuts. Je crois que le Conseil d'Administration a fait sonné l'alarme; c'était le

---

comportement responsable. Donc il faut trouver une solution à ce problème.

JONATHAN ZUCK :

Moi, je voulais explorer... Je sais que je prends du temps extra. Je voulais voir un peu s'il y avait une autre alternative à cette alarme que l'on fait sonner. Je ne sais pas s'il faut présenter une autre lettre au SSAC ou aux organisations de soutien ou quelque chose qui ressemble à ce que je viens de dire.

Quelque chose que l'on a entendu dire pendant les dialogues ou les discussions sur les responsabilités consistait à demander au Conseil d'Administration de décider de toute une série de choses. Mais maintenant, le Conseil d'Administration transmet cette responsabilité à la communauté et la communauté ne veut pas parfois résoudre ses propres problèmes et ils s'attendent à ce que vous les résolviez. C'est donc une dynamique que nous devons modifier. Nous devons travailler ensemble pour ce faire. Vous devez voir quel est le meilleur rôle du Conseil d'Administration pour voir quelles sont les mesures à prendre et qu'il y a d'autres manières d'agir. Il se peut que la communauté doive y participer.

Nous ne disons pas que nous gaspillons l'argent et que l'équipe de révision n'a pas fait son travail. Ce que nous disons, c'est que nous sommes dans une période d'une nouvelle introspection sur

---

les responsabilités. Une directive ou une décision unilatérale du Conseil d'Administration ne semble pas être la meilleure solution.

KAVEH RANJBAR :

Je crois que les options du Conseil d'Administration sont appropriées. Quand on a commencé la réunion vendredi, on a eu une réunion avec les leaders des SO et des AC pour voir s'ils étaient d'accord avec la décision ou s'ils avaient des objections. Si pendant la semaine les SO et les AC disent qu'il n'y a pas d'objection et que nous pouvons aller de l'avant, je pense que cela peut se faire. Je pense que c'est un délai approprié. Comme Steve l'a dit, nous avons aligné nos propres intérêts, nous avons tous la même vision : nous voulons freiner, ce n'est qu'une pause. Maintenant, la décision revient aux SO et aux AC. Et si elles croient qu'il n'y a nul besoin de faire une pause, nous sommes d'accord pour continuer notre travail.

Vous avez parlé aussi de l'action du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a envoyé trois lettres différentes. Ce n'était pas une seule mesure qui avait été prise mais une suite de ce qu'il s'était passé en juillet, en octobre et fin octobre.

JONATHAN ZUCK :

Je ne veux plus prendre de temps.



---

ASHA HEMRAJANI : Nous avons une question en ligne et J.J. avait besoin d'assimiler cette question à laquelle il répondra jeudi. Je vais céder la parole à mon collègue Khaled.

KHALED KOUBBA : Merci Asha. Nous allons continuer à répondre à des questions pendant les trente minutes.

MARILYN CADE : Je m'appelle Marilyn Cade. Je suis la PDG d'une petite entreprise qui appartient à l'ICANN depuis très très longtemps, comme les membres de l'ICANN le savent. À l'origine, j'étais enfin un peu curieuse et après, déçue et même choquée parce que j'ai cru comprendre qu'il y a des membres du Conseil d'Administration qui ont accepté une responsabilité, d'assurer que l'ICANN puisse survivre aux défis qu'elle doit affronter. Et ces membres du Conseil n'ont pas tenu compte de cette vérification d'antécédents.

Je pense que vous supposerez... Enfin, Steve, je ne suis pas d'accord avec ce que vous avez dit. Cela ne doit pas être subjectif. Si on est au Conseil d'Administration, cela signifie que l'on doit rendre compte à la communauté. Mais nous, en tant qu'ICANN, nous sommes responsables devant le public en

---

général qui peut se sentir déçu, confus, qui peut prendre des mesures négatives contre l'ICANN parce que nous n'avons pas respecté les normes les plus élevées par rapport à l'intégrité et nous ne pouvons pas prouver que nous sommes profondément engagés pour tenir nos responsabilités et respecter et faire nos devoirs.

Nous pourrions peut-être avoir un accord entre les SO et les ccNSO. Mais je pense que ces membres du Conseil d'Administration pourraient accepter de manière volontaire tout ceci et s'engager jeudi à faire ceci pour que l'on puisse continuer cette vérification d'antécédents. Voilà pourquoi je vous demande d'analyser cette possibilité.

Je voulais parler de quelque chose d'autre. Je ne ferai qu'une petite introduction parce que j'ai peu de temps. Mon idée concernait la manière dont nous, dans la communauté, nous devons parler de la déclaration d'intérêts. Il y a beaucoup de choses à dire et c'est à nous de le faire. J'en parlerai après.

KHALED KOUBAA : Je crois que Becky veut y répondre.

BECKY BURR : Je vais répéter ce que Steve a dit tout à l'heure : le Conseil d'Administration estime que c'est l'une des meilleures

---

pratiques. Nous avons présenté cela et nous l'avons dit tel que les procès verbaux de la réunion en font état. Mais je doute que quelqu'un dans le Conseil d'Administration ait refusé de faire une vérification d'antécédents. Je ne sais pas s'il faut imposer cela aux SO qui envoient leurs membres. Mais je sais que ce débat existe et le Conseil d'Administration en général dans son ensemble a ce même sentiment. C'est une pratique très recommandable mais il n'y a pas d'objection des membres du Conseil d'Administration à ce que l'on fasse une vérification d'antécédents.

KHALED KOUBAA : Cherine, s'il vous plaît.

CHERINE CHALABY : Je suis d'accord avec Becky mais nous allons aussi prendre une décision très vite prochainement. Nous préparons un document, une communication qui va être publiée et adressée aux SO et AC où l'on va recommander la vérification d'antécédents pour tous les membres du Conseil d'Administration. Espérons qu'ils vont nous écouter et que nous recevrons des réponses positives. C'est un document que nous allons préparer très prochainement.

---

MIKE SILBER : Je voudrais ajouter un élément et c'est que les antécédents des membres du Conseil d'Administration ont été vérifiés.

KHALED KOUBAA : Merci. Pouvons-nous passer à la personne de droite ? Il y avait une personne il y a deux minutes, je crois.

MARILYN CADE : Je vais parler quand la montre reprendra à zéro.

KHALED KOUBAA : On peut remettre à zéro la montre ? Très bien.

MARILYN CADE : Je vais répéter donc je suis Marilyn Cade et j'aimerais poursuivre la discussion par rapport aux SO et AC et aux manifestations d'intérêt parce que c'est une question importante.

Nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il devait y avoir des manifestations d'intérêt pour pouvoir assurer une transparence de notre part. Nous acceptons donc des positions dans les groupes de travail, par exemple à travers ces manifestations d'intérêt.

À moins que je ne me trompe, à chaque fois que je me suis présentée ou portée volontaire pour participer à un comité, j'ai

---

essayé de présenter une manifestation d'intérêt mais en général, ces manifestations d'intérêts qui sont présentées sont vieilles.

Et donc si on regarde ce qu'il se passe dans les SO et les AC, je pense qu'on doit, chacun d'entre nous, vérifier nos propres manifestations d'intérêt pour voir si elles ont été mises à jour. Je répète: mon nom, c'est Marilyn Cade et j'ai vu dans ma manifestation d'intérêt qui disait que « Je suis Marilyn Cade » et que je travaillais pour X compagnie. Et ces manifestations d'intérêt sont importantes pour la communauté pour qu'on comprenne quels sont mes intérêts.

La communauté doit donc coopérer pour mettre la barre plus haute, pour savoir quels sont les intérêts des uns et des autres car cela va aider à améliorer la transparence, la responsabilité et la confiance dans l'ICANN.

KHALED KOUBAA : Merci.

Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci beaucoup Marilyn. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense aussi qu'il doit y avoir une convergence entre notre

---

code de conduite, notre politique de conflits d'intérêt et notre politique d'éthique. Tout doit être en ligne. Nous devons promouvoir les comportements éthiques donc je vous soutiens pleinement. Merci beaucoup.

KHALED KOUBAA : Le monsieur qui est devant le micro.

RAUL PLOMMER : Messieurs les membres du Conseil d'Administration, je m'appelle Raul Plommer. Je viens du groupe parties prenantes non commerciales et j'aimerais vous poser une question. Pourquoi au sein du NomCom – qui a beaucoup de pouvoir pour sélectionner les leaders de la communauté multipartites – il y a six sièges pour des positions qui sont motivées par un intérêt et moins de sièges pour des personnes qui appartiennent à des communautés qui n'ont pas d'intérêts commerciaux ? Pourquoi il n'y a donc pas un équilibre donc au niveau de cette représentation ?

Cela va à l'encontre aussi du principe de la diversité. Pourquoi le groupe de parties prenantes commerciales ont quatre sièges alors que les autres groupes n'en ont qu'un ?

Ensuite, dans le NPOC, le NPOC n'a pas de siège dans le NomCom alors que c'était le cas il y a quelques années. J'ai

---

aussi entendu dire que cette situation sera rectifiée, que le NomCom changera cela et donc j'invite le Conseil d'Administration à mettre cette situation ou cette action dans sa liste de priorités.

Pour ceux d'entre vous qui ne se souviennent pas de cela, j'ai fait le même commentaire à Hyderabad il y a un an. Mais maintenant que la révision du NomCom est en cours, je pense que mon commentaire est plus pertinent que jamais.

La dernière fois, on m'avait dit : « Attendez la révision. » Et donc je pense qu'il faut chercher une solution à ce problème. Dans la GNSO, tous les groupes de parties prenantes doivent avoir deux sièges au NomCom, ce qui ramènerait le nombre total de membres à huit au lieu de sept. Cela nous permettrait de mieux répondre à la charge de travail aussi.

Ensuite, j'aimerais inviter les groupes de parties prenantes, de registres et bureaux d'enregistrement de participer à la discussion sur la composition du NomCom pour qu'elle soit plus équitable. Je ne dis pas que tout doit être détruit mais je pense que l'on devrait travailler à l'équilibre de la composition du NomCom.

KHALED KOUBA :

George, voulez-vous répondre ?

---

GEORGE SADOWSKY : La distribution des sièges au NomCom reflète la structure de l'ICANN après la réorganisation de 2003. Et cela n'a pas changé depuis cette réorganisation. Bien sûr, beaucoup d'entre nous sommes inquiets par rapport à cela. J'ai été président du NomCom pendant 2006 et 2007 et cela représentait un problème à l'époque déjà, ce manque d'équilibre.

En 2012, le Conseil d'Administration a entamé une discussion à travers un groupe de travail que j'ai présidé pour réécrire les règles du NomCom. Nous avons laissé tombé ce travail parce que la révision du NomCom allait être mise en place et nous avons donc remis notre rapport – qui n'était pas complet mais qui avait été commencé – à la révision du NomCom. Malheureusement, cette révision a eu des reports mais nous avons un nouveau processus de révision et je pense que cette question est sur leur liste de vérification. Je ne sais pas à quel point ils se sont penchés dessus mais il y aura une consultation publique prochainement et c'est le moment où vous devez donc faire part de votre inquiétude.

Merci.

JONATHAN ROBINSON : Je m'appelle Jonathan Robinson. Bonjour à tous.



---

Je réponds un peu à la question du jour, la question des manifestations d'intérêt et des vérifications d'antécédents et c'est pour cela que je parle en mon nom propre.

Ma première réaction, c'est qu'il paraîtrait que c'est quelque chose de tout à fait raisonnable dans la mesure où l'on puisse mettre en place de la manière la plus simple possible. C'est du bon sens.

Ensuite, je suis le directeur nommé par la communauté à la PTI, la filiale donc de l'IANA et je suis président du Conseil d'Administration de la PTI. Et donc j'ai été soumis à une vérification complète d'antécédents qui n'est pas différente de celle à laquelle sont soumis les candidats du NomCom. Et comme vous pouvez l'imaginer, je n'ai eu aucune objection à ce processus. Et je ne suis pas sûr qui détermine cela, c'est une question intéressante. Qui décide à quel niveau de vérification d'antécédents doit être soumis un candidat du NomCom ? Ce serait intéressant d'avoir ces informations dans cette discussion pour mieux comprendre comment se passent les choses.

Et puisque donc j'ai encore le temps, Marilyn a parlé des manifestations d'intérêt. Et alors pourquoi ne pas considérer la possibilité d'effacer les manifestations d'intérêt qui arrivent à expiration lorsqu'elles ne sont pas valables, établir une sorte de

---

date d'expiration des manifestations d'intérêt ? C'est juste une proposition d'ordre pratique.

KHALED KOUBAA : Merci beaucoup. J'aimerais répéter : comme ma collègue Rinalia l'a dit, nous prenons note de ce que vous venez de dire.

MICHAEL PALAGE : En 2012, l'ICANN a traité plus de 1 900 candidatures pour les nouveaux gTLD. L'une des conditions était le fait de passer par des vérifications d'antécédents. Ma question est la suivante : qu'a fait l'ICANN avec ces vérifications d'antécédents ? Est-ce que l'ICANN possède encore ces vérifications d'antécédents ? Et si ce n'est pas le cas, comment ces antécédents ont-ils été vérifiés et traités ?

KHALED KOUBAA : Goran ?

GORAN MARBY : Je dois vous dire que je ne connais pas la réponse à cette question. Je ne travaillais pas à l'organisation à l'époque. Et donc je vais faire appel à Akram ou à mon conseiller juridique. Akram, je vous vois, ne vous cachez pas.

---

AKRAM ATALLAH :                   Merci Mike pour cette question. Je ne sais pas ce qu’il s’est passé avec ces données une fois qu’on a mis en place la vérification d’antécédents mais je m’engage à vous donner une réponse dans les meilleurs délais.

Merci. Dans une semaine.

KHALED KOUBAA :                   On va passer à Brad parce qu’il y a une question en ligne.

JOHN JEFFREY :                   Je voulais ajouter : nous avons mis en place une révision complète de toutes les bases de données dans le cadre d’une révision des données liées à la vie privée. Et donc cette enquête, cette investigation est en cours pour voir où nous se trouvent ces informations.

BRAD WHITE :                        Nous avons une question en ligne.

Ma question est la suivante : quand l’IPv6 a été introduit, il y avait donc des orientations pour que l’on bascule à l’IPv6. Pourquoi il n’y a pas quelque chose de similaire pour l’IDN dans la mesure où l’adoption des IDN facilitera la communication dans le Twitter, etc. ? Pourquoi on ne peut pas utiliser les IDN

---

dans Twitter, Facebook, etc., y compris au bout de trois ans de la mise en place des IDN ?

KHALED KOUBAA : Merci.

RAM MOHAN : C'est une question intéressante. Il y a plusieurs facteurs. L'acceptation universelle est au cœur du processus de faire en sorte que tous les noms de domaine qui ne sont pas en ASCII mais qui sont dans vos langues locales puissent être supportés. C'est un élément important.

Ceci dit, contrairement à DNSSEC ou à IPv6 qui étaient établis comme des conditions pour la série de nouveaux gTLD, il aurait été beaucoup plus difficile d'exiger au registre de mettre en place des IDN parce que les IDN sont un sujet assez vaste avec des langues du monde entier. Donc le Conseil d'Administration a pris une décision et a laissé la possibilité au registre de proposer le service IDN ou non.

Pour les registres qui supportent IDN, l'ICANN a un programme sur les noms de domaine internationalisés et les adresses de courriers électroniques internationalisés. Beaucoup d'énergie a été consacrée à la partie technique de fonctionnement des IDN ainsi qu'à la question de l'acceptation universelle pour être sûr

---

que ces IDN puissent être disponibles au sein des registres et qui puissent être utilisés dans les navigateurs et dans les courriers électroniques.

KHALED KOUBAA : Je vais dire que donc la file d'attente est fermée depuis maintenant.

PADMA VENKATARAMAN : Bonjour à tous. Je m'appelle Padma et je viens d'Inde. J'ai participé au NextGen. J'ai deux questions. Une question par rapport à la juridiction.

Ce changement dans la juridiction sera débattu prochainement. Donc du point de vue de la juridiction, que pensez-vous de la stabilité pour l'accès à l'internet dans l'avenir pour les communautés minoritaires dans certains pays, sachant la juridiction de l'ICANN et la juridiction des États-Unis ?

Et ma deuxième question : je voudrais une clarification par rapport à la procédure pour établir la charte du CCWG. Il apparaît que donc le sous-groupe doit présenter un rapport aux organisations de soutien par rapport aux questions les plus épineuses. Le groupe a publié une déclaration. Cela a été soutenu par les autorités. Et donc conformément à sa charte, est-ce que les co-présidents peuvent participer à des prises de

---

décisions au niveau des sous-groupes de travail ? Voilà ma question.

KHALED KOUBAA : Merci pour cette question.

Becky ?

BECKY BURR : Le CCWG a une charte qui a été signée par des SO et des AC. C'est eux qui ont donc préparé cette charte et ont établis quelle est la règle universelle par rapport aux différents rôles que peuvent avoir les présidents et les co-présidents.

PADMA VENKATARAMAN : Excusez-moi. Ma première question, c'était de voir s'il y a des inquiétudes par rapport à la juridiction de l'ICANN pour ce qui est des communautés minoritaires.

BECKY BURR : Je pense que donc le Conseil d'Administration va bientôt recevoir le rapport sur la juridiction et nous prenons très au sérieux ce type de décisions.

PADMA VENKATARAMAN : Merci beaucoup.

ZHAOHAN LI :

Bonjour. Je suis Zhaohan Li. Je viens de la Chine. Je fais partie des boursiers. Tout d'abord, je tiens à remercier l'ICANN, la région APAC et le programme de boursiers qui m'a permis de comprendre comment travaille l'ICANN, comment fonctionne l'ICANN. Je suis chercheuse dans un centre de recherche sur l'éthique de la Chine. Nous allons avoir des séances sur les parties prenantes de la Chine pour partager nos expériences. Donc j'invite aux personnes qui peuvent se rendre à ces réunions de venir, de partager leurs inquiétudes.

Ensuite, je participe aussi au niveau de ma communauté locale. J'aimerais pouvoir mieux contribuer au travail de l'ICANN dans l'avenir. Et le programme de bourses est une bonne opportunité pour moi pour faire des amis : il y a des gens de tout le monde dans ce programme et vous ne pouvez pas imaginer à quel point ces jeunes gens de différents pays trouvent de la valeur dans ce programme. Quarante pourcent des utilisateurs d'internet sont des jeunes. Les gens connaissent de mieux en mieux donc la question de la gouvernance de l'internet et l'ICANN est une possibilité de pouvoir donc mieux faire connaître ces questions.

Certes, parfois, il est difficile de comprendre les processus de l'ICANN. Alors comment peut faire l'ICANN pour attirer davantage de jeunes pour travailler ? Il faut davantage de

---

programmes comme le programme de bourses, le programme NextGen à l'avenir. Merci.

**KHALED KOUBAA :** Tout d'abord, je tiens à remercier cette participante parce que cela nous fait voir la grande diversité que permet le programme de bourses au sein de notre communauté. Merci d'avoir partagé votre expérience. Je crois que c'est un élément important de notre travail et nous serons ravis de vos contributions.

**ASHA HEMRAJANI :** Je vais parler en anglais parce qu'il y a beaucoup de choses que vous avez dites et j'aimerais vous répondre.

Je suis très très fière de vous. Je suis fière que vous ayez eu le courage de prendre la parole.

Deuxièmement, je suis encore plus fière de vous parce que vous avez tiré profit de cette opportunité hors norme que vous avez de parler avec la communauté. Vous avez donc partagé vos expériences et vous allez partager cette expérience en Chine aussi. Je pense que vous êtes un grand exemple de cela. Je vous félicite.

Ensuite, pour ce qui est de votre dernier point en ce qui concerne les jeunes et essayer d'attirer les jeunes, je serais



---

vraiment contente de voir que les gens de la région asiatique rejoignent l'ICANN et contribuent à la gouvernance de l'internet.

Et pour ce qui est des jeunes, bien entendu, c'est les jeunes qui nous font sentir jeunes. Donc je vous félicite encore une fois d'avoir pris la parole. Merci beaucoup.

**KHALED KOUBAA :** Merci Asha, merci à tous de vos question. Je vais passer la parole à Steve.

**STEVE CROCKER :** Il n'y a plus de personne qui souhaite prendre la parole ? Très bien.

Sébastien ? Je suis ravi de vous voir, Sébastien.

**SÉBASTIEN BACHOLLET :** Comme il n'était pas encore 18:25, je pensais que je pouvais encore venir mais monsieur le Chair à ce moment-là a fermé la queue alors je ne me suis pas levé. Merci.

Je pense que je suis toujours surpris qu'au début de ces réunions, il n'y ait pas systématiquement une explication à tous les participants qu'ils peuvent parler dans sept langues différentes, que l'ICANN met à leur disposition un outil pour qu'ils parlent dans une des sept langues qui sont ici. Je

---

comprends qu'on veuille tous faire un effort de parler tous la même langue mais c'est aussi un état de la diversité.

Je voulais intervenir pour dire que j'étais en train de finir – ça a pris beaucoup de temps – une étude sur la composition du Board depuis sa composition. Et juste quelques chiffres : il y a eu 107 différentes personnes qui ont été au Board de l'ICANN. Il y a eu – il faut que je revienne sur mes transparents sinon je vais me tromper – 80... Deux secondes, pardon. Je n'étais plus prêt à parler alors... Voilà. Il y a eu 22 femmes et 85 hommes. Dans la sélection par le Nominating Committee, il y a eu 11 femmes et 24 hommes et il y avait 20 qui ont été sélectionnés par le Nominating Committee qui sont arrivés de la communauté qui étaient déjà participants et 15 qui ne l'étaient pas. Pour rajouter, 4 Chair : 1 femme, 3 hommes et 6 vice-chair, que des hommes ; 7 CEO, que des hommes.

Je crois vraiment qu'il est temps qu'on agisse. Il est temps que l'on fasse quelque chose pour améliorer la diversité et pour avoir une vraie balance en terme d'hommes et femmes. Il faut qu'on ait un plan pour que le Board soit dans trois ans avec autant de femmes que d'hommes. Merci.

KHALED KOUBAA :

Merci Sébastien. Je vais répondre en français si ça ne vous gêne pas. En fait, Sébastien, vous avez tout à fait raison mais je pense

---

qu'il ne faut pas oublier que la diversité, elle est aussi régionale et culturelle; il y a aussi la diversité dans les autres constituencies de l'ICANN. Il faut quand même y travailler.

Donc je retourne le micro à monsieur le Chair pour conclure.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je crois que j'ai deux minutes pour répondre ?

KHALED KOUBAA : Bien sûr.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Donc je vais en profiter.

Khaled, je crois que c'est me faire injure de répondre cela. Excusez-moi mais oui, la diversité, toutes les diversités sont absolument indispensables. C'est pour cela que je travaille avec tant de force sur le groupe de travail de la deuxième partie sur la rendue des comptes de l'ICANN.

Mais je peux vous expliquer la situation par région dans le Board, par langue, par université où vous avez été. Tout ça sont des données publiques et vous seriez très étonné du résultat.

---

Don oui, bien sûr, il faut tous ces éléments. Mais il y a une chose dont je suis sûr qui est simple de mettre en œuvre, c'est avoir autant de femmes que d'hommes dans le Board. Merci.

KHALED KOUBAA : Merci encore une fois. Je doute fort que vous êtes en train de faire de votre mieux et on vous salue pour ça.

Et je passe le micro enfin à Steve s'il vous plaît.

STEVE CROCKER : Merci. Je dois vous dire qu'on aurait dû parler de la possibilité de parler dans différentes langues. Je me rends responsable de ne pas avoir précisé cela. Cela n'était pas sur les notes que j'avais sous les yeux. Je pense qu'on peut s'améliorer là-dessus et je promets de ne pas répéter cette erreur à l'avenir. Et je suis sûr que mon successeur pourra mieux faire. Mais c'est tout à fait juste ce que vous dites et nous allons y remédier.

Ceci dit, je pense que nous avons répondu à la plupart des questions qui ont été posées. Mais s'il y a des questions qui sont restées en suspend, nous allons donc suivre cela jeudi ou bien plus tard.

---

Il y aura un gala ce soir au Emirates Palace. Il y aura des bus dans toutes les langues qui ramèneront les participants au gala à partir de 19:00.

Nous allons maintenant clore cette séance et merci beaucoup de votre attention.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**